

EDITORIAL:

En avril 2007 le gouvernement danois a nommé une Commission (la 3^{ème} depuis le début du siècle) chargée de rendre un rapport sur l'état de la langue danoise et l'évolution depuis le dernier débat au Parlement sur les langues en 2003/2004. En tenant compte des initiatives prises entre-temps, notamment la déclaration des ministres nordiques en 2006, la Commission doit donc faire le bilan de la situation de la langue danoise dans le secteur public, à tous les niveaux scolaires, dans l'enseignement supérieur, dans les domaines scientifiques (y compris la terminologie des LSP), dans le commerce et l'industrie, dans la vie culturelle et enfin au sein de l'UE.

De plus la Commission doit se prononcer sur les besoins et les possibilités d'une législation dans le domaine linguistique et proposer des mesures pour renforcer la position de la langue danoise dans tous les domaines.

Les problèmes qui ont conduit le gouvernement danois à cette nouvelle initiative ne sont cependant pas spécifiquement danois, ce qui justifie qu'on s'y attarde dans un contexte international. Depuis plusieurs années ils se manifestent, à différents degrés, dans d'autres pays européens et nous les avons exposés à plusieurs reprises dans cette revue : domination de l'anglais au nom de la globalisation, risque d'appauvrissement des langues nationales, surtout dans les domaines scientifiques, marginalisation de la partie de la population qui ne sait pas l'anglais.

Sans connaître les conclusions de la Commission on peut constater avec satisfaction que sa création a eu l'avantage de déclencher des initiatives intéressantes, notamment deux congrès importants qui viennent d'avoir lieu : un sur la survie des LSP en danois¹, l'autre, plus général, sur le Danemark face au défi d'une politique des langues².

Les deux congrès ont mis en évidence les tendances que menacent la langue nationale et qui vont toutes à l'encontre de la politique linguistique officielle de l'UE.

¹ « Comment assurer la survie des LSP en danois – et est-ce nécessaire » , DSFF (Dansk Selskab for fagsprog og fagkommunikation). Copenhague, 11 octobre 2007, Danemark.

² « Le Danemark face au défi d'une politique des langues », Département des études linguistiques internationales et de linguistique computationnelle, CBS. Frederiksberg, 5 décembre 2007, Danemark.

En se référant aux nombreux exemples connus de langues nationales qui ont été « assassinées » par une autre langue, une éminente spécialiste en la matière³ est allée jusqu'à caractériser l'anglais de « langue meurtrière » et a mis en garde contre une évolution qui pourrait avoir lieu plus vite qu'on ne le croit, si on laisse tout aller.

Parmi les dangers qui menacent la langue nationale, et surtout dans le domaine des LSP, il convient de mentionner l'introduction de l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités danoises. Déjà à l'heure actuelle 50% des cours sont donnés seulement en anglais à l'exclusion du danois.

Mis à part le paradoxe d'obliger les étudiants danois, qui savent à peine l'anglais, à suivre des cours donnés en anglais par des professeurs qui ne maîtrisent pas non plus cette langue, il n'est pas difficile de prévoir les conséquences, même à court terme, pour la langue nationale.

Dans les deux congrès on s'est penché également sur le problème de l'enseignement des langues étrangères à l'école. Au Danemark la législation prévoit 2 langues obligatoires : l'anglais jusqu'au Bac et l'allemand ou le français (au choix) à partir de la de la 6^{ème}, mais facultatif à partir de la seconde.

Néanmoins, pour différentes raisons (manque d'instituteurs, et manque d'intérêt chez les élèves) le pourcentage d'élèves qui quittent l'école sans aucune notion de français ou d'allemand augmente rapidement et de façon inquiétante.

Cela amène à se pencher sur les besoins réels de la société dans le domaine des langues étrangères. C'est ce que fait une enquête menée par la Confédération de l'industrie danoise (Dansk Industri) et publiée tout récemment⁴.

La conclusion des enquêteurs, apparemment surprenante pour certains, est que l'anglais, bien qu'incontournable dans notre partie du monde, est loin

³ Dr Tove Skutnabb-Kangas, spécialiste dans le domaine des droits de l'homme et la liberté linguistique.

⁴ "Mere [end] sprog" ("Davantage de langues [et plus encore]"). Enquête menée par la Confédération de l'industrie danoise (Dansk Industri) avec la collaboration de Ass. Prof. Lisbeth Verstraete Hansen de Copenhagen Business School.

d'être suffisant comme seule langue étrangère dans les relations commerciales avec les autres pays.

Cependant les entreprises déclarent qu'elles ont surtout besoin d'employés qui à la fois se débrouillent dans une langue étrangère mais possèdent aussi des connaissances dans un domaine spécialisé (technique ou commercial). Pour résoudre des problèmes de langue plus compliqués (juridiques, techniques ou autres), « on n'a qu'à s'adresser à un bureau de traductions ». C'est là un modèle génial, prévu cependant depuis plusieurs années par les universités et par les étudiants qui fuient les études de langues pour se lancer dans les multiples nouvelles filières mixtes : langue(s) + une autre matière. Seulement on semble oublier qu'il faut de vrais spécialistes de langue pour enseigner ces étudiants et pour peupler les bureaux de traductions qui doivent dépanner les entreprises. Vu la disparition rapide des facultés de langues proprement dites, ces spécialistes seront introuvables dans très peu d'années.

Il est donc grand temps d'agir si l'on veut redresser la situation !

Le comité de rédaction